

Le Comité MADA de la Municipalité de Lambton concentrera ses efforts à trois principaux projets pour les années 2012-2013-2014.

## ***Réalisation d'un jardin communautaire.***



La structure de ce jardin sera conçue sous forme de boîtes surélevées. Cette forme de jardin a été choisie par le Comité pour son ergonomie et la facilité d'accès pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

**Lieu :** Derrière le Club de l'Âge d'Or de Lambton

**Objectifs :** Offrir la chance aux gens de tous âges de socialiser, de partager leurs connaissances, d'échanger leur récolte et créer un événement positif, suivre l'évolution des plants, récolter ce qu'on n'a semé. De plus, le jardin sera facilement accessible pour les aînés étant donné son emplacement.

## ***Mise sur pied d'une activité «Cuisines collectives»***

**Lieu :** Club de l'Âge d'Or de Lambton

**Objectifs :** Offrir la possibilité aux gens de tous âges de cuisiner ensemble. Le jardin communautaire étant à proximité du Club de l'Âge d'Or, il est fort à parier que les gens utiliseront leurs récoltes avec les «Cuisines collectives».

Autre activité proposé :

Les «Cuisines collectives» offriront un volet d'apprentissage pour les adolescents qui souhaitent apprendre les rudiments de la cuisine. Ce partage sera fait par les aînés.

## ***La rénovation du Club de l'Âge d'Or de Lambton***

Conditionnellement à l'obtention de subventions, nous allons rénover l'édifice du Club de l'Âge d'Or de Lambton. Ce bâtiment est la propriété de la Municipalité et quelques rénovations seront nécessaires. Comptons parmi les travaux, le revêtement de la toiture, les portes extérieures, l'ameublement, la plomberie et la réfection de la salle de billard. Ceux-ci sont indispensables au bon fonctionnement pour les années à venir. Nous espérons que plus de gens en bénéficieront et que ceci augmentera l'achalandage au Club de l'Âge d'Or.

## ***Évaluation et suivi***

Les trois améliorations ci-haut mentionnées ont été priorisées pour les trois prochaines années. L'étude de faisabilité a été réalisée par les membres du Comité MADA et les membres du Conseil municipal. Pour ce qui est de l'évaluation des coûts ainsi que les délais de réalisation, ils restent à être déterminés. Suite à l'exercice du «Budget 2012» nous serons en mesure de prendre les décisions rencontrant le cadre financier de la Municipalité.